

# TOUT CELA EST BIEN BEAU ! MAIS, OÙ TROUVER LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES pour postuler à ces financements ?



## N'OUBLIONS PAS QUE :

- Les fonds européens ont été créés en vue d'avoir un impact concret sur le quotidien de la vie des citoyens européens, mais chacun répondant à des objectifs précis définis entre les chefs d'Etats et de Gouvernement au sein du Conseil européen.
- Ces programmes européens cofinancent des actions inscrites au sein de ces axes prioritaires définis par les Etats et les Régions et répondant aux besoins spécifiques des territoires et des publics concernés.
- Les actions qui sollicitent un co-financement doivent :
  - > permettre de créer des emplois ou d'intéresser les citoyens.
  - > respecter les trois objectifs de la durabilité.
  - > et faire appel à l'intelligence créatrice et innovante.
- Elles doivent aussi avoir les cofinancements complémentaires à la subvention demandée.

En réalité, ils sont des instruments financiers mis à la disposition d'entités économiques, territoriales ou sociales, d'élus, de chefs d'entreprises ou de responsables d'association, pour développer certains aspects des grandes politiques que l'Union européenne a choisi de mettre en avant pour que l'ensemble du territoire trouve le chemin de la croissance pour vivre en paix.

• Ces fonds peuvent être attribués à des projets de toute taille, ce qui compte le plus est qu'ils apportent un effet sur le secteur concerné et un caractère innovant.

• Pour tous renseignements consulter les programmes de notre Région sur le site « L'Europe en Bretagne » :

[www.europe-en-bretagne.fr](http://www.europe-en-bretagne.fr)

La présente publication n'engage pas la Commission européenne.

Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne  
Centre d'Information Europe Direct  
10, place du Parlement de Bretagne 35000 RENNES  
Tél. : 02 99 79 57 08  
Mail : [maisoneuropederennes@gmail.com](mailto:maisoneuropederennes@gmail.com)  
Web : [www.maison-europe-rennes.org](http://www.maison-europe-rennes.org)

 Maison Europe de Rennes  @Mde-CIED-Rennes

Directrice de la publication : Jeanne-Françoise HUTIN, Présidente.  
Rédaction : Jeanne-Françoise HUTIN. Crédits photographiques : Commission européenne - Phovoir - Photoalto - Photodisc - Fotolia © Anchels - © kerazalvy. Conception graphique : Landeau  
Création. Dépôt légal : Juin 2014. Numéro gratuit réalisé par la Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne.

Avec le soutien de :



L'Europe en marche n°8 est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



CARL ZEISS VISION



# L'EUROPE EN MARCHE

28

## QUE FAIT L'UNION EUROPEENNE POUR NOUS, SES CITOYENS ?

EDITORIAL

Répondre à cette question, fut, depuis le premier jour et jusqu'à aujourd'hui, la préoccupation des fondateurs de notre Union européenne et de leurs successeurs, dont l'objectif était de créer les conditions pour transformer ce continent guerrier et destructeur, en un continent de coopération pour que puisse y régner la PAIX.

Ils ont tous pensé que pour pouvoir vivre en paix, il fallait que les citoyens européens et les territoires arrivent à un niveau de vie acceptable, permettant à chacun de trouver chez lui les conditions d'existence dignes et adaptées à leurs besoins, tenant compte du contexte de l'époque et leur permettant de se projeter vers l'avenir.

Hier, il fallait bâtir la paix, aujourd'hui nous sommes devant une nouvelle donne : des difficultés venant d'autres régions du monde se sont abattues sur notre continent qui n'avait pas suffisamment consolidé ses bases. Elles ont généré successivement crise financière, puis économique et sociale.

Ce n'est pas la première fois qu'elle subit ce genre de crise. Mais, après une période faste, celles-ci se sont réactualisées.

Sans perdre notre âme, nos valeurs, nous devons y faire face : une nouvelle étape doit être pensée au vu des besoins des peuples qui subissent les effets de la mondialisation. Face au développement de l'ensemble des grandes Régions du monde, l'Union européenne doit retrouver une place à la hauteur de son ambition. Car nous savons tous, malgré des sirènes contradictoires, que nous ne pourrions retrouver notre honneur que si nous, européens, sommes tous réunis, tendus vers ce même projet qui a été à l'origine de notre Union, celui de concourir à l'avènement de la paix !

**Jeanne-Françoise Hutin**

Présidente de la Maison de l'Europe de Rennes et Haute-Bretagne



• POUR COMPRENDRE  
LES POLITIQUES EUROPÉENNES

> Pages 2 à 3

• L'UNION EUROPÉENNE  
INVESTIT POUR LE  
PRÉSENT ET L'AVENIR

> Pages 4 à 5

• L'UNION EUROPÉENNE  
INVESTIT TOUS LES JOURS  
EN BRETAGNE  
AU CŒUR DES TERRITOIRES

> Pages 6 à 9

• PRÈS DE 80 % DU BUDGET  
DE L'UNION EUROPÉENNE  
CONSACRÉ À CETTE POLITIQUE  
DE COHÉSION

> Pages 10 à 11

• OÙ TROUVER LES  
RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES

> Page 12

SOMMAIRE



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



# POUR QUE SES CITOYENS COMPRENENT SES POLITIQUES, L'UNION EUROPÉENNE A CHOISI :



## DE PENSER SON AVENIR

Depuis 1950, les fondateurs de notre Union ont cherché à créer une structure industrielle européenne permettant à la Communauté européenne de produire l'énergie et les matériaux dont elle avait un besoin urgent pour se reconstruire.

De même aujourd'hui,

à travers la **stratégie 2020**,  
l'Union européenne prépare l'avenir :

- en appelant à investir davantage dans la recherche-innovation et la formation.
- en promouvant une utilisation plus durable de l'énergie dont nous disposons et que nous produisons.
- en facilitant l'accès à l'emploi qui se raréfie.
- en luttant contre la pauvreté.

**et aussi en améliorant son fonctionnement avec par exemple la mise en place :**

- du Mécanisme Européen de Stabilité, sorte de caisse de solidarité destinée à venir en aide aux pays qui ne peuvent plus emprunter à des taux corrects.
- de l'Union bancaire qui permet le contrôle des 130 plus grandes banques et de faire en sorte que leurs défaillances soient désormais financées par les actionnaires et non par les Etats.

**Mais aussi :**

- une lutte plus efficace contre l'évasion et la fraude fiscale avec la levée du secret bancaire lorsqu'un Etat le demande.
- des négociations pour déboucher sur un accord transatlantique entre les USA et l'UE.
- d'un brevet européen.
- de la suppression du « roaming » c'est-à-dire de la taxe téléphonique qui s'applique aux consommateurs lorsqu'ils quittent leur pays.



**Ainsi, l'Union européenne redevient**

**> Regardons de plus près les in**



## ET DE SOUTENIR SES RÉGIONS ET SES CITOYENS PAR DES POLITIQUES DE COHÉSION

Consciente que la paix ne pourra régner en Europe que s'il y a plus de justice et de solidarité entre les Régions européennes et les peuples, la Communauté européenne a mis en place les fonds suivants, afin de soutenir les régions dans leur développement :

### Le Fonds social européen ou le FSE

Ce Fonds a été créé dès les années 50 et a été sans cesse réactualisé pour concourir au financement des programmes suivants visant :

- à l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques.
- au renforcement de la cohésion sociale et de l'inclusion sociale.
- à la lutte contre la discrimination.
- à l'amélioration de l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi.
- à investir davantage dans le capital humain, la mise en réseau et l'innovation.

### Le Fonds européen de développement régional ou le FEDER

Géré par le Conseil Régional à part entière depuis 2014, ce fonds a pour objet de soutenir les régions en retard de développement, y compris la reconversion des régions industrielles en déclin en cofinçant les

projets de développement régional et ceci sur 4 axes :

- faire de la Bretagne une région accessible et attractive.
- accroître la compétitivité et la performance économique régionale par l'innovation et la connaissance.
- valoriser les atouts exceptionnels de la Bretagne dans le domaine de la mer.
- préserver l'environnement et prévenir des risques naturels.

### Le FEADER pour le développement des zones rurales

En cherchant à :

- renforcer la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture.
- concourir à une meilleure gestion de l'espace rural.
- améliorer la qualité de la vie et diversifier l'activité en milieu rural.
- et à accompagner le développement rural (LEADER).

andra crédible aux yeux du monde  
struments qu'elle s'est donnée

# L'UNION EUROPÉENNE INVESTIT POUR LE PRÉSENT ET L'AVENIR

En mettant en place les politiques et programmes suivants :



## POUR SES TERRITOIRES

En soutenant en particulier ce qui va améliorer les productions agricoles.

### LA PAC ET LE FEADER

La Politique agricole commune évolue nécessairement pour préserver la cohérence de l'action communautaire dans le secteur agricole pour essayer de la rendre plus juste socialement, plus économe, plus écologique et davantage centrée sur le développement durable tout en faisant face aux défis de la qualité des sols et de l'eau, de la biodiversité et du changement climatique.

La nouvelle PAC va essayer, tout en répondant aux besoins alimentaires, de relever d'autres défis, comme ceux concernant les exigences du verdissement, en particulier :

- en accordant davantage l'aide à l'élevage, et l'aide aux 52 premiers hectares.
- en aidant à l'installation des jeunes.
- en aidant à la création d'instruments de prévention et de gestion des risques.
- en soutenant la compétitivité et la gestion des exploitations agricoles, et la qualité de la production agricole.

### LEADER +

Programme géré par les GAL (Groupements d'Actions Locales) en vue de soutenir des projets pilotes en zone rurale, et financé par le FEADER (Fonds agricole pour le développement rural) pour soutenir des actions concernant plusieurs collectivités.

### LE FEAMP

Ce Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche a pour objet essentiellement :

- d'aider les pêcheurs à adopter des pratiques de pêche durable.
- d'aider les populations côtières à diversifier leurs activités économiques.
- de financer des projets afin de créer des emplois et d'améliorer la qualité de la vie le long du littoral européen.
- de faciliter l'accès aux financements.

## POUR SES CITOYENS

Pour leur **épanouissement** et en particulier en favorisant la formation et la mobilité.

### ERASMUS +

Ce programme cherche à renforcer l'**employabilité de tous**. Sont concernés par ce programme : les étudiants, les membres des équipes éducatives, les jeunes hors systèmes scolaires, les professionnels et les décideurs dans le secteur jeunesse.

Il a trois objectifs principaux :

- faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage.
- soutenir les coopérations pour l'innovation et les échanges de bonnes pratiques.
- soutenir les réformes politiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse

### PROGRAMME JEUNESSE EN ACTION

Pour les 18-30 ans en vue de favoriser :

- la coopération dans les domaines de la jeunesse par le biais de l'éducation et des échanges à l'intérieur de l'Union européenne.
- la création des opportunités de vivre une expérience éducative valorisante hors cadre scolaire.

Sur les thèmes divers : arts, lutte contre la discrimination, sport...

### PROGRAMME

#### « L'EUROPE POUR LES CITOYENS »

Ce programme a pour objet de rapprocher l'Union européenne de ses citoyens en :

- promouvant la citoyenneté européenne et en améliorant les conditions de la vie civique et démocratique à l'échelle de l'Union européenne.
- permettant aux citoyens de mieux comprendre l'UE, son histoire et sa diversité.

Et ceci sous trois volets :

- développer la mémoire européenne.
- concourir à une Europe plus démocratique avec les jumelages et les réseaux des villes européennes.
- valoriser les actions menées.



> Grâce à ces fonds, de nombreuses réalisations nous rendent fiers de notre Union européenne.

# L'UNION EUROPÉENNE INVESTIT TOUS LES JOURS EN BRETAGNE AU CŒUR DES TERRITOIRES

> De jeunes européens ont découvert des réalisations cofinancées par l'UE qui valorisent leur territoire lors du concours «L'Europe dans ma commune».

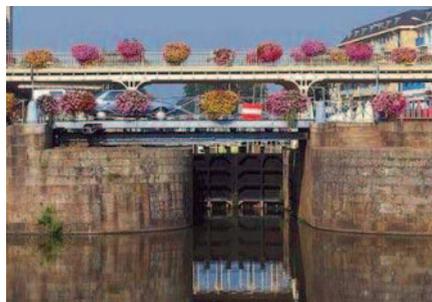


## LA RESTAURATION DU PONT TOURNANT DE REDON

De jeunes collégiens sont allés découvrir comment l'Union européenne avait aidé la Ville de Redon à restaurer le pont tournant

- qui faisait partie du patrimoine de la Ville
- et qui, rénové, était un gage de sécurité pour les piétons et pour certains publics à mobilité réduite.

L'Union européenne par les fonds Leader a pu ainsi restaurer ce pont tournant.



## LE REBOISEMENT DU BOIS DE BAHUREL

L'Union européenne a cofinancé le projet de plantation de chênes au Bois de Bahurel avec ForeStClim, sur un Fonds FEDER.

Cette essence de chêne est une nouvelle essence d'arbre qui résiste au changement climatique.

Si cette essence résiste et se développe, on pourra alors la transférer sur l'ensemble du territoire.

Les jeunes ont pensé que c'était un beau projet dans le cadre du développement durable.



## LEVER DE RIDEAUX

De jeunes collégiens ont été intéressés par une association qui avait été soutenue par le **Fonds social européen** qui a pour objet de soutenir les personnes qui ont eu des accidents dans leurs vie (prison, chômage, maladie...). Cette association propose à ces personnes qui ont du talent et peu de moyens de créer des spectacles qu'ils jouent ensuite dans le pays de Redon. Le bénéfice de ces spectacles est redistribué aux habitants du Pays de Redon;

Les jeunes estiment que ce projet peut remettre en marche des personnes qui peuvent avoir perdu confiance en elles !



## PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU MÉTRO RENNAIS

Plusieurs jeunes collégiens ont découvert le soutien que l'Union européenne avait apporté en attribuant des **Fonds FEDER** en participation au financement du métro rennais.



# DE NOMBREUSES AUTRES RÉALISATIONS

qui concernent l'aménagement de notre territoire et notre vie quotidienne :

Voici quelques exemples d'aides concernant l'aménagement du territoire :

## DES INSTALLATIONS DE PROXIMITÉ

Installations solaires photovoltaïques dans des salles de sports, des exploitations agricoles et bâtiments publics.

Investissement pour l'installation de chauffage à bois.

Etudes préalables à la restauration de la continuité écologique sur des bassins versants.

Réhabilitation thermique d'un immeuble de douze logements.

## ET DES INSTALLATIONS À DIMENSION RÉGIONALE

Le tramway de Brest.

La ligne Bretagne Grande Vitesse.

Le soutien à la filière pêche.



Des projets dans les sphères R&D, du développement économique, des TIC et de l'environnement.

Mais aussi : le projet : P2EB, le pôle Entrepreneurs - Etudiants en Bretagne pour renforcer l'envie d'entreprendre, la créativité et l'innovation des étudiants bretons...

# TIONS SOUTENUES PAR L'UE

idienne car l'Union européenne s'engage en Bretagne.

Voici quelques exemples d'aides concernant notre vie quotidienne :

**Gardes d'enfants à des heures atypiques.**

**Formations individualisées au code de la route pour des personnes en situation d'illettrisme.**

**Encadrement et accompagnement socio-professionnels de salariés sur des chantiers d'insertion.**



**Accompagnement renforcé au bénéfice de jeunes de bas niveau de qualification.**

**Renforcement de l'accompagnement en mission locale.**

**Ateliers pour l'acquisition de savoirs fondamentaux.**

**Renforcement de la qualification de salariés.**



# AU TOTAL, L'UNION A CONSACRÉ POUR CETTE PÉRIODE PRÈS DE 80% D



## QUELQUES CHIFFRES IMPORTANTS À RETENIR CONCERNANT LE BUDGET DE L'UE

Le Conseil européen du 2 Décembre 2013, après 2 ans ½ de négociation, a adopté pour la période 2014-2020 un cadre financier qui est en réalité le plan des dépenses traduisant :

- les priorités politiques de l'Union.
- mais aussi les priorités de l'Union européenne en termes financiers.

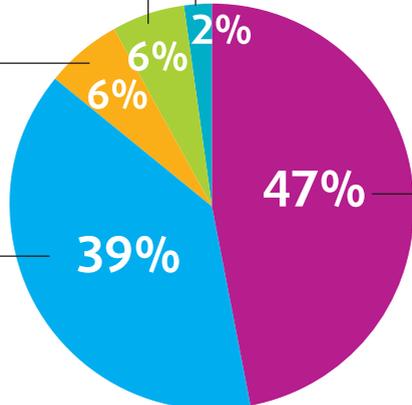
**Le cadre financier européen 2014-2020 a été fixé à un montant de 959,99 milliards d'euros** pour les engagements, soit 137 milliards par an et pour l'ensemble des Etats membres.

### Répartition des dépenses selon cinq domaines qui expriment les priorités de l'Union européenne

Pour l'administration et le fonctionnement des institutions européennes.

Pour améliorer la place de l'Europe dans le monde.

Pour promouvoir une croissance durable et pour ce qui concerne les ressources naturelles.



Pour les programmes concernant la sécurité et la citoyenneté.

Pour tout ce qui va stimuler une croissance intelligente et inclusive.

Le montant des plafonds des engagements représente 1% du revenu national brut de l'UE contre 1,12% pour la période antérieure et le plafond des paiements est égal à 0,95 % du RNB.

# UNION EUROPÉENNE ET POLITIQUE DE COHÉSION ET SON BUDGET



## CONCERNANT LA BRETAGNE

Les négociations avec la Commission sont en cours et le dispositif sera effectif en fin 2014.

**Dans ce cadre, pour la période de 2014-2020 et pour l'ensemble de ces politiques visant**

**la croissance et la cohésion, la Bretagne disposerait d'un cadre budgétaire autour de 887 millions d'euros, (soit 126 M€ par an) répartis ainsi :**

### FEAMP

> Pour l'aménagement des zones maritimes et de la pêche.

### FEDER

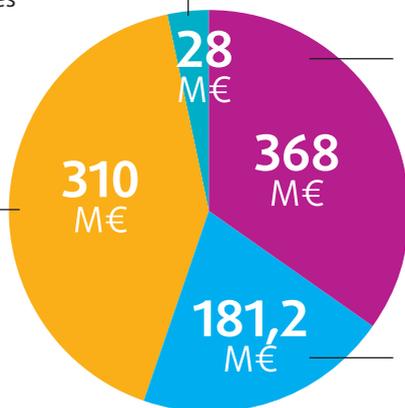
> Pour l'aménagement du territoire.

### FEADER

> Pour l'aménagement de territoires ruraux en cohérence avec le cadre national.

### FSE

> Pour la politique d'emploi et de l'inclusion sociale.



**A nous maintenant, là où nous sommes, de savoir utiliser ces fonds importants au vu du budget global de l'Union européenne, sans jamais oublier l'essentiel de notre projet politique qui est de rechercher le développement harmonieux des régions européennes pour que ses citoyens puissent y vivre en paix.**

Concernant la Bretagne, la nouveauté est que la gestion de la plupart des fonds européens a été transférée des services de l'Etat vers ceux des Conseils Régionaux pour la totalité des fonds FEDER, du FEADER et d'une partie du FEAMP et du FSE (35%).